

Conseil scientifique de l'Institut écologie et environnement (INEE)

Affichage résultats des jurys d'admissibilité

Le Conseil Scientifique (CS) de l'InEE a pris connaissance de la volonté de la direction du CNRS et en particulier de son PDG, Antoine Petit, de modifier le fonctionnement du concours de recrutement chercheurs et chercheuses du CNRS en n'affichant plus la liste des candidats et candidates admissibles au concours par ordre de mérite mais par ordre alphabétique.

Le CS de l'InEE est particulièrement choqué par les modifications des règles de concours sans aucune concertation et réflexion, et ce après le début du concours.

Le CS de l'InEE considère que cette décision va à l'encontre de la transparence du processus de recrutement des chercheurs et des chercheuses du CNRS et entraîne une suspicion regrettable sur ce processus et les critères d'évaluation du concours.

Le CS de l'InEE souhaite que la direction du CNRS revienne sur cette décision incompréhensible par la communauté.

Patricia GIBERT

Présidente du CSI INEE

Recommandation adoptée le 16 mars 2021 :

24 votants : 24 oui, 0 non, 0 abstention

Destinataires :

- M. Antoine PETIT, président directeur général du CNRS
- M. Alain SCHUHL, directeur général délégué à la Science
- M. Stéphane BLANC, directeur de l'INEE
- Mme Agnès MIGNOT, directrice adjointe scientifique de l'INEE (section 29)
- M. Gilles PINAY, directeur scientifique adjointe de l'INEE (section 30)
- Mme Martine REGERT, directrice scientifique adjointe de l'INEE (section 31)
- Mme Agathe EUZEN, directrice scientifique adjointe de l'INEE (CID 52)
- M. Olivier COUTARD, président de la Conférence des présidents du Comité national
- Mme Dorothee BERTHOMIEU, présidente du Conseil scientifique du CNRS
- M. Dimitry PEAUCELLE, porte-parole de la C3N